

LE PAYS DE L'ARBRESLE

À VTT

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit vous invite, au départ de Bully, à découvrir les nombreux panoramas du sud beaujolais, entre vignes, bois et prairies avec, en ligne de mire, le Mont Giron. Le bourg, dominé par le clocher de l'église et le donjon du château, constitue un pittoresque village surplombant la vallée de la Turdine. La pierre dorée, utilisée pour la construction des maisons anciennes lui confère un charme particulier.

Et profitez de votre périple pour vous offrir une pause gourmande chez un des producteurs locaux.

Coordonnées et horaires sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis le parking du château, traversez la place des Terreaux pour rejoindre la rue des Fosses et l'emprunter sur votre droite jusqu'au chemin de Boulogne.
- 1** Poursuivez-le sur votre droite pendant 800 m puis prenez le chemin sur votre gauche.
- 2** A l'intersection, prenez le chemin de droite pour rejoindre la route que vous continuez sur votre gauche.
- 3** Traversez le pont, prenez la route légèrement sur votre droite puis le chemin jusqu'à la RD 118 que vous empruntez à droite pendant 600m.
- 4** Quittez la route pour prendre le chemin à droite puis tournez à gauche à l'intersection suivante pour rejoindre la route de Montgiron. Continuez sur la gauche jusqu'à la RD 118.
- 5** Prenez sur votre gauche avant le pont puis poursuivez jusqu'à la RD 19 pour franchir le pont et tourner sur votre droite.
- 6** Prenez la RD 118 sur la droite et quittez-la pour un chemin de terre sur la gauche.
- 7** Tournez sur votre gauche et poursuivez sur ce chemin jusqu'à l'intersection suivante. Prenez sur votre droite.
- 8** Continuez le chemin de Gruges sur votre gauche pour rejoindre le parking du château.

A

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr



Crédit photo : J. de Coquerel



CIRCUIT

51

Le tour du Mont Giron

Commune... Bully

Distance..... 9,5 Km

Dénivelé..... 162 m

Difficulté..... Facile

Office de Tourisme
du Pays de l'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.48.87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr
www.arbresletourisme.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de l'Arbresle

Le tour du Mont Giron



CIRCUIT

51

▶ DÉPART :

Parking du château

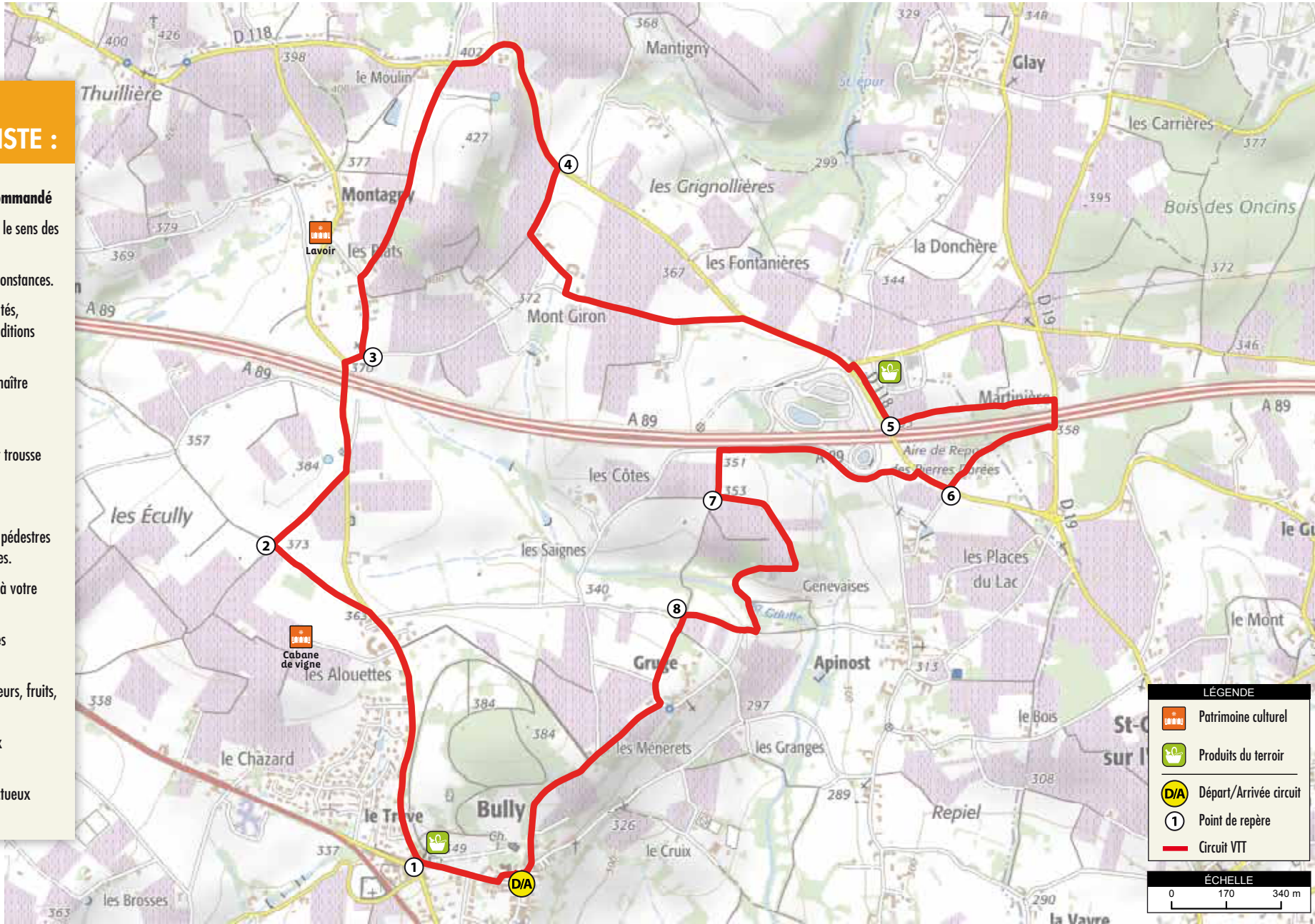
▶ BALISAGE :

Suivre n° 51 sur



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ **Le port du casque est fortement recommandé**
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.



LÉGENDE

- Patrimoine culturel
- Produits du terroir
- Départ/Arrivée circuit
- Point de repère
- Circuit VTT

ÉCHELLE

